

AA386

BASES

1 jour 7 heures

620 €

Déjeuners offerts  
Exonérés de TVA

## Contrôle des pratiques commerciales en assurance

### COMPÉTENCES VISÉES

- Gérer le risque de non-conformité dans la conception, la vente ou la gestion de produits ou de services d'assurances.
- Identifier et déclarer une non-conformité.
- Mettre en œuvre une action de correction.

### PROGRAMME

#### A. CARTOGRAPHIER LES OBJECTIFS PRONÉS PAR L'ACPR

1. Protection de la clientèle : contrôle des opérations de commercialisation des contrats de prévoyance et vie
2. Diligence : garantir le bon déploiement de la gestion des réclamations

#### B. INTÉGRER LES NOUVELLES MESURE DE RENFORCEMENT DE LA DDA (2018)

1. Gouvernance produit et surveillance
2. Information et transparence
3. Rémunérations et conflits d'intérêt
4. Devoir de conseil
5. Formation continue

#### C. CONNAITRE LES MODALITÉS DE CONTRÔLE DE L'ACPR

1. Mesures de police administrative
2. Mesures de sanctions disciplinaires
3. Mesures d'échanges d'informations
4. Evolution de la supervision

### PUBLIC

- Conseillers, téléconseillers
- Commerciaux
- Agents, courtiers
- Gestionnaires
- Managers de proximité
- Équipes marketing

### PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.

### POINTS FORTS

La bonne acquisition des connaissances est régulièrement validée à travers des questionnaires et cas pratiques.

### FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance, formateur expert de l'ifpass.

### SESSION(S) 2021

Dates disponibles sur le site [www.ifpass.fr](http://www.ifpass.fr)

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

### MÉTIER(S) VISÉ(S)

03F - Encadrement d'un réseau de vente salarié, 03G - Animation de réseaux non salariés (prescripteurs, partenaires, intermédiaires), 07B - Contrôle interne

### PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

### VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation